

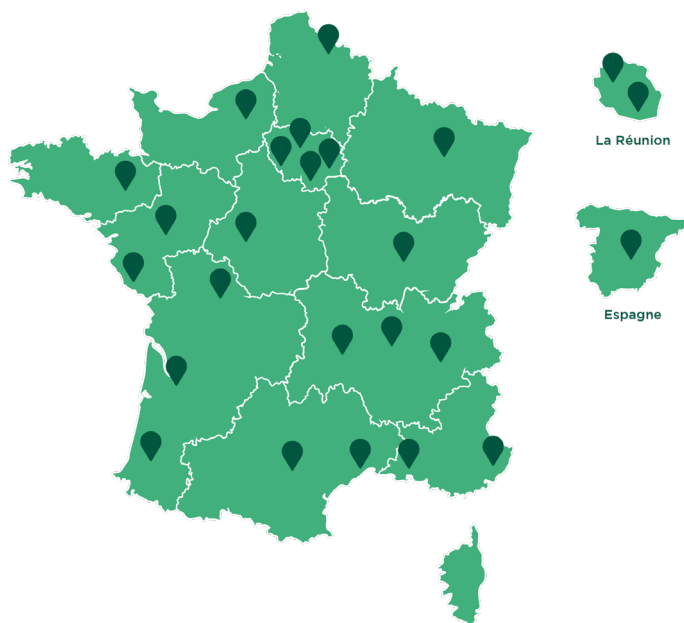
NE LAISSONS PAS LES VIOLENCES GAGNER DU TERRAIN

Créée en 2013, l'association Colosse aux pieds d'argile est née de l'histoire personnelle de **Sébastien Boueilh**, ancien rugbyman, victime de viols de ses 12 à 16 ans par un membre de sa famille. Après 18 ans de silence et à la suite du procès qui a condamné son agresseur, Sébastien a décidé de fonder cette association pour **lutter contre les violences sexuelles, le bizutage et le harcèlement**.

Reconnue d'utilité publique depuis 2020, l'association a pour missions la **sensibilisation** des jeunes et des adultes, la **formation** des professionnels encadrant les enfants et l'**accompagnement** psychologique et juridique des victimes et victimes collatérales.

Elle œuvre principalement en **milieu sportif** mais aussi dans les **champs de la jeunesse et du scolaire**, tout au long du parcours de l'enfant, en travaillant avec plus d'une quarantaine de fédérations sportives ainsi que de nombreux services de l'État et plusieurs Ministères.

UN ANCRAGE TERRITORIAL



WWW.COLOSSE.FR

EN 2023

2 640

interventions

dont **1 169** en milieu scolaire

86 800

bénéficiaires

dont **51 598** mineurs

2 889

majeurs formés

697

victimes
accompagnées

251

structures
accompagnées

179

signalements effectués
dont **44%** en milieu sportif